

La formation générale en français : vue d'ensemble

Séquence des objectifs et des standards

La formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, qui comprend quatre ensembles, tient compte de la coordination nécessaire entre les objectifs de la cinquième secondaire et ceux du collégial.

Les trois ensembles dans la composante de formation générale commune à tous les programmes sont expressément conçus en une séquence présentant une logique pédagogique graduée : de l'analyse à l'explication et de l'explication à la critique. Le respect de cette séquence est garant de la progression des apprentissages.

Dans ces trois ensembles, la littérature est au cœur de l'acquisition des compétences intellectuelles et des apprentissages langagiers. L'étude des œuvres et des textes littéraires permet de reconnaître des éléments du langage littéraire, de situer les œuvres et les textes en question dans leur contexte culturel et sociohistorique et d'en dégager les significations. Cette étude s'exprime dans la rédaction de commentaires et d'analyses de textes littéraires et de dissertations explicatives ou critiques.

Au Cégep de Rimouski, comme dans quelques autres cégeps, nous avons obtenu l'accord de la Direction pour placer le cours de formation propre au début de la séquence. Les objectifs demeurent les mêmes; nous y avons simplement ajouté une initiation aux textes littéraires.

Cours	Communication et littérature	Écriture et littérature 101	Littérature et imaginaire 102	Littérature québécoise 103	Épreuve uniforme (ministère)
Corpus	Littérature étrangère et contemporaine	Littérature française des origines au romantisme (1850)	Littérature française du romantisme à nos jours + Littérature « québécoise » des origines à 1947	Littérature québécoise de 1948 à nos jours	Littérature française et québécoise des origines à nos jours
Rédaction	Compte rendu de 600 mots	Analyse littéraire de 700 mots	Dissertation explicative de 800 mots	Dissertation critique de 900 mots	Dissertation critique de 900 mots
	4 h	4 h	4 h	4 h	4 h 30
Critères d'évaluation	Discours : 40 % Structure : 30 % Langue : 30 %	Discours : 40 % Structure : 30 % Langue : 30 %	Discours : 50 % Structure : 20 % Langue : 30 %	Discours : 50 % Structure : 20 % Langue : 30 %	Discours Structure Langue N.B. Chaque critère doit être réussi.
Langue : seuil de tolérance* (25 % = 7,5/30)	1 erreur aux 15 mots	1 erreur aux 20 mots	1 erreur aux 25 mots	1 erreur aux 30 mots	n/a
Langue : seuil de réussite (60 % = 18/30)	1 erreur aux 29 mots	1 erreur aux 37 mots	1 erreur aux 47 mots	1 erreur aux 56 mots	1 erreur aux 30 mots

* L'atteinte du seuil de tolérance assure à l'étudiante ou l'étudiant 25 % des points qui sont réservés au critère langue. L'étudiante ou l'étudiant qui n'atteint pas ce seuil se voit attribuer la note zéro pour ce critère.